

Les agences générales de Swiss Life en tant qu'employeur

Façonnez l'avenir. Le vôtre et le nôtre.

Swiss Life aide les collaborateurs des services externe (CSE) et interne (CSI) des agences générales à façonner leur développement professionnel et leur vie privée de manière optimale dans toutes les phases de leur vie. Nos avantages attrayants y contribuent.



Conditions d'embauche et rémunération

- Rémunération axée sur la performance
- Entre 25 et 27 jours de vacances
- Anniversaires de service récompensés tous les cinq ans



Prestations sociales et prestations de prévoyance

- Prestations supérieures à la moyenne en cas d'accident ou de maladie
- Contribution de l'employeur à la caisse de pensions de 70% en moyenne (cotisations d'épargne et de risque)
- Modèles de départ à la retraite attrayants



Conditions préférentielles

- Contributions aux primes pour les polices 3a et 3b
- Conditions préférentielles sur les produits de placement Swiss Life
- Hypothèques préférentielles
- Conditions préférentielles chez divers partenaires
- Chèques Reka
- Rabais de flotte
- Indemnité forfaitaire de repas (uniquement CSI)



Possibilités de développement

- Programme d'introduction sur mesure
- Large offre de formations à l'interne
- Soutien à la formation continue externe, notamment en vue de devenir conseiller financier
- Plateforme d'e-learning
- Programmes de promotion des talents



Famille

- Services de conseil et de médiation sans frais pour les questions familiales
- Jusqu'à six mois de congé de maternité, dont au moins 16 semaines avec maintien du salaire complet
- Deux semaines de congé de paternité
- Allocation unique de naissance